



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour
le développement, du Fonds des
Nations Unies pour la population et
du Bureau des Nations Unies pour les
services d'appui aux projets**

Distr. générale
19 juin 2023

Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2023

28–31 août 2023, New York

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Dialogue structuré en matière de financement

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Rapport sur le dialogue structuré en matière de financement 2022-2023

Résumé

Le présent rapport fait suite à la résolution 75/233 de l'Assemblée générale visant à poursuivre l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des dialogues structurés sur le financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques, notamment à travers la mise en œuvre des engagements pris au titre du pacte de financement des Nations Unies.

Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement reposent sur la résolution 72/279 de l'Assemblée générale relative au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et sont conduits en vertu de la proposition faite par le FNUAP au Conseil d'administration au sujet des dialogues structurés en matière de financement (DP/FPA/2018/10/Add.1), dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, comme énoncé dans le pacte de financement adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement (A/74/73/Add.1).

Conformément aux décisions du Conseil d'administration à ce sujet, le format, le contenu et la dimension analytique du rapport ont été améliorés, et un compte rendu de la mise en œuvre annuelle des engagements propres à chaque entité et des contributions au pacte de financement a été inclus.

Conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025, le présent rapport offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement du Fonds, en tenant compte des ressources de base comme des autres ressources, et du changement dans l'approche de financement de l'organisation. Il présente en outre les perspectives relatives au financement du FNUAP en 2023 dans un contexte géopolitique de plus en plus complexe. Le rapport s'achève sur des éléments de décision.

Remarque : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par le FNUAP.



TABLE DES MATIÈRES

I.	Introduction	3
II.	Le pacte de financement des Nations Unies	3
III.	Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement	4
IV.	Situation financière générale	5
A.	Architecture de financement du FNUAP	5
B.	Situation financière par instrument de financement.....	6
C.	Ressources par résultat.....	9
V.	Ressources de base	11
A.	L'importance des ressources de base	11
B.	Contributeurs aux ressources de base du FNUAP et nécessité pour le Fonds d'élargir sa base de donateurs	12
C.	Contributions pluriannuelles aux ressources de base	14
D.	L'importance du paiement rapide des contributions	15
VI.	Financements et instruments consacrés aux autres ressources	16
A.	Situation globale et principaux contributeurs	16
B.	Fonds thématiques du FNUAP	17
C.	Fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies	18
D.	Gouvernements des pays de programme et institutions financières internationales	19
E.	Commission européenne	21
F.	Préparation aux situations d'urgence et interventions humanitaires	22
G.	Financement des leviers d'accélération	23
H.	Secteur privé et autres partenariats stratégiques	24
I.	Coopération Sud-Sud et triangulaire.....	24
VII.	Considérations stratégiques et perspectives	25
A.	2023 et au-delà.....	25
B.	Gestion des risques, de la volatilité et de l'incertitude.....	26
C.	Évaluation du coût des trois résultats transformateurs et dossiers d'investissement.....	26
D.	Efficacité et transparence.....	28
VIII.	Conclusion.....	28
IX.	Éléments de décision	29

ANNEXES

Annexe 1. Pacte de financement – Rapports propres au FNUAP pour 2022

Les annexes et le rapport sont disponibles sur le [site Internet du Conseil d'administration du FNUAP](#).

I. Introduction

1. Le présent rapport fait suite à la résolution 75/233 de l'Assemblée générale visant à poursuivre l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des dialogues structurés sur le financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques, notamment à travers la mise en œuvre des engagements pris au titre du pacte de financement des Nations Unies.
2. Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement reposent sur la résolution 72/279 de l'Assemblée générale relative au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Ils sont conduits en vertu de la proposition faite par le FNUAP au Conseil d'administration au sujet des dialogues structurés en matière de financement (DP/FPA/2018/10/Add.1), dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, comme énoncé dans le pacte de financement adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement ([A/74/73/Add.1](#))¹.
3. Conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025, le présent rapport offre un aperçu et une analyse des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement du Fonds, en tenant compte des ressources de base comme des autres ressources.
4. Les différents contextes géopolitiques de plus en plus complexes menaçant la paix et la sécurité, le FNUAP s'engage à redoubler d'efforts pour rattraper le retard pris dans la réalisation des trois résultats transformateurs en faveur des objectifs de développement durable (ODD) et répondre aux besoins humanitaires croissants à l'échelle mondiale.
5. À cette fin, il continuera de montrer la voie en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, et restera le fer de lance de l'accélération de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), en s'appuyant sur l'élan généré par le 25^e anniversaire de la CIPD (CIPD+25).
6. Le Fonds continuera de mettre en œuvre son approche alliant mobilisation de fonds et financement dans le cadre général d'un système des Nations Unies pour le développement réformé et du pacte de financement.
7. Il continuera également à solliciter une collaboration active et des recommandations dans le cadre du dialogue avec les États Membres et tous les partenaires concernés, notamment par le biais des dialogues structurés sur le financement, afin de mobiliser des ressources et des partenariats adéquats pour soutenir des résultats transformateurs, dans le cadre général d'un système de développement des Nations Unies réformé, et, enfin, de promouvoir les droits et la capacité de décision des femmes, des filles et des jeunes du monde entier.

II. Le pacte de financement des Nations Unies

8. Le pacte de financement des Nations Unies a été élaboré face à la nécessité de repenser les pratiques de financement pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de placer les Nations Unies au cœur des efforts de résolution des problèmes mondiaux que les ODD cherchent à éliminer.
9. Le pacte de financement a pour objectif principal d'améliorer la quantité et la qualité des financements. Il souligne que ces ressources de base jouent un rôle essentiel dans la capacité du système de développement des Nations Unies à mettre en place les solutions de développement transversales et globales nécessaires à l'accomplissement du Programme 2030, en raison de leur nature flexible, et qu'elles permettent de rompre les cloisonnements entre les interventions liées aux différents ODD.
10. La stratégie de mobilisation des ressources du FNUAP, son architecture de financement conçue pour soutenir l'exécution du Plan stratégique 2022-2025 et ses dialogues structurés en matière de financement sont conformes aux paramètres et aux engagements inscrits dans le pacte de financement des Nations Unies et dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2020.

¹ Mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2019 : pacte de financement. Rapport du Secrétaire général. ([A/74/73/Add.1-E/2019/14/Add.1](#))

11. Au cours de la dernière année du pacte de financement, le rapport du Secrétaire général sur le financement du système des Nations Unies pour le développement ([A/77/69/Add.1](#))² fait état des progrès notables du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et des progrès mitigés concernant les engagements des États Membres. Le rapport met en évidence une nouvelle baisse du pourcentage de financement des ressources de base du système des Nations Unies pour le développement, qui est passé de 22 % à 21 % entre 2020 et 2021. Malgré les efforts de diversification de la base des donateurs déployés par les entités des Nations Unies, les 10 principaux contributeurs gouvernementaux concentrent encore la plus grande part du financement. Néanmoins, on constate une augmentation du pourcentage d'autres ressources versées aux entités du système des Nations Unies pour le développement au moyen d'autres instruments flexibles, tels que les fonds communs interinstitutions et les fonds thématiques d'organismes.

12. Si le FNUAP poursuit sa trajectoire, il devrait honorer l'ensemble des engagements du système des Nations Unies pour le développement pris dans le cadre du pacte de financement, voire dépasser presque tous les objectifs. Toutefois, s'agissant des engagements des États Membres, plusieurs défaillances ont été mises en évidence (celles-ci sont présentées plus en détail à l'annexe 1). Il convient de noter que le ratio global entre les ressources de base et les autres ressources est resté sous le seuil prévu par le pacte de financement. Le ratio de financement du développement au moyen de fonds communs interinstitutions en tant que part des autres ressources liées au développement a également diminué en 2022, mais est resté supérieur aux niveaux cibles.

13. Le FNUAP salue la position exprimée par le Secrétaire général dans le rapport de 2022 sur l'examen quadriennal complet, selon laquelle il convient de lancer un nouveau cycle de dialogue sur l'avenir du pacte de financement entre les États Membres et les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Il faudrait aussi réfléchir à comment améliorer les méthodes de suivi de la mise en œuvre du pacte de financement à l'aide d'indicateurs solides qui mesurent les effets réels.

14. Le Fonds plaide en outre pour des discussions sur la poursuite de l'élargissement du pacte de financement, qui engendrera un « cercle vertueux » de confiance et de partenariat. Il s'engage à faire son possible afin que les gouvernements et le grand public continuent à investir lourdement dans le système multilatéral.

15. Le multilatéralisme joue un rôle essentiel, car il constitue le meilleur tremplin pour prendre des mesures immédiates face aux crises internationales et la meilleure défense contre les menaces mondiales à venir. Le pacte de financement a pour but l'obtention de financements flexibles, qui favorisent l'impartialité, la réactivité, ainsi qu'une utilisation et une harmonisation optimales des ressources. Alors que nous sommes confrontés à des enjeux socioéconomiques sans précédent, il est plus que jamais crucial.

III. Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement

16. Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement constituent une source d'informations actualisées sur le financement des résultats définis dans le Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025, ainsi que sur les progrès accomplis au regard des engagements spécifiques des différentes entités au titre du pacte de financement. Ces dialogues permettent aux États Membres d'acquérir une meilleure compréhension de la situation financière du FNUAP, d'échanger au sujet de solutions pour mieux lier les résultats aux ressources et de discuter des progrès relatifs au pacte de financement des Nations Unies, tout en bâtissant et en entretenant une base de donateurs diversifiée³.

17. Au cours des dernières années, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ont intensifié leur collaboration autour des dialogues en matière de financement en mettant en place un groupe de travail formel interinstitutions. En réponse aux demandes du Conseil d'administration d'améliorer encore la qualité, les formats et la communication d'informations, les quatre organismes ont renforcé l'harmonisation des rapports relatifs au dialogue structuré sur le financement. Par ailleurs, chaque année depuis 2019 se tiennent des dialogues de financement

² Application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies : financement du système des Nations Unies pour le développement. Rapport du Secrétaire général. ([A/77/69/Add.1-E/2022/47/Add.1](#))

³ Les documents et supports relatifs aux dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/structured-funding-dialogues>.

structurés entre les membres du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), ainsi que l'UNICEF et ONU-Femmes.

IV. Situation financière générale

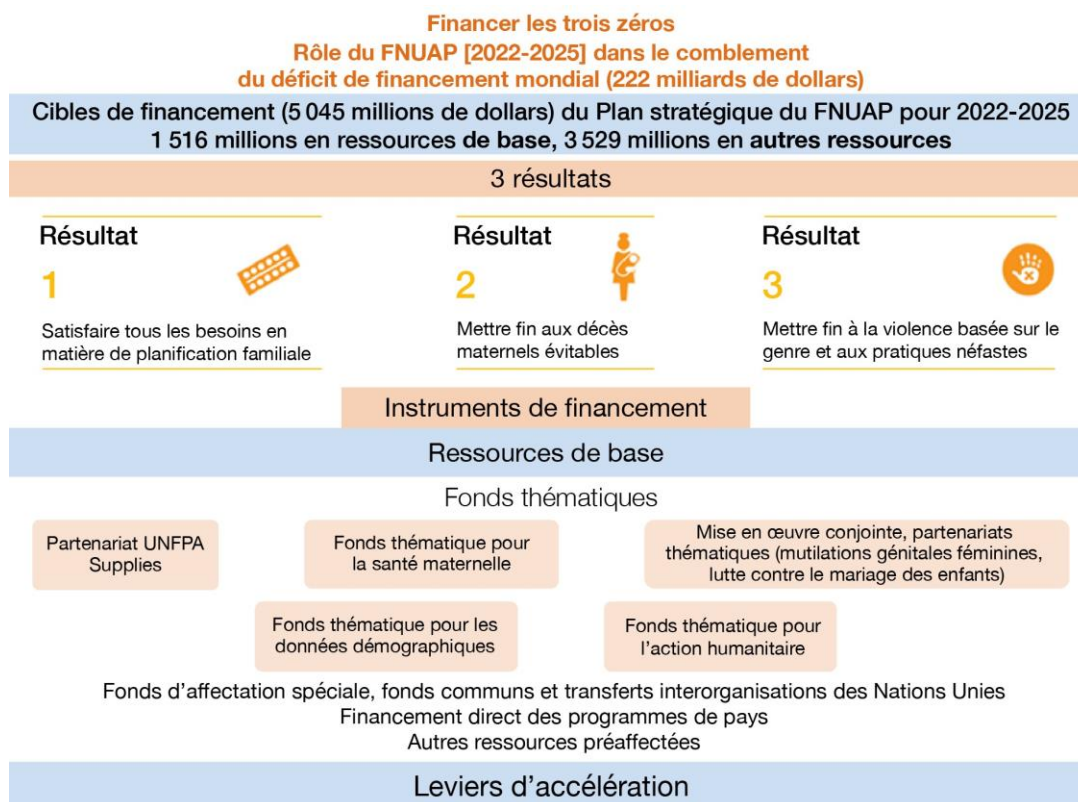
18. Malgré le ralentissement économique mondial, l'intensification des conflits et les obstacles à l'aide publique au développement en 2022, le FNUAP a conservé une situation financière saine et atteint un niveau de contributions record de 1 551,2 millions de dollars des États-Unis. C'est la sixième année consécutive que le montant des contributions dépasse le milliard de dollars, une somme supérieure aux cibles du plan stratégique précédent et actuel. Les ressources de base s'élevaient à 442,5 millions de dollars en 2022, soit 17,4 % de plus que la cible du plan stratégique et 7,2 % de plus qu'en 2021. Le montant des autres ressources a dépassé la cible du plan stratégique de 44 % et augmenté de 9,4 % entre 2021 et 2022.

A. Architecture de financement du FNUAP

19. Le FNUAP est financé volontairement par des donateurs issus du secteur public (gouvernements, partenaires multilatéraux et intergouvernementaux), des donateurs privés (secteur privé, fondations, dons individuels, etc.), et d'autres sources internationales. L'architecture de financement du FNUAP repose sur les instruments de financement suivants :

- a) Ressources de base (ou ressources ordinaires). Il s'agit de fonds non préaffectés utilisés à la discrétion du FNUAP sous la direction de son Conseil d'administration : ce type de financement de qualité constitue le fondement des opérations du Fonds ;
- b) Autres ressources. Ces ressources regroupent les types de financement suivants :
 - i) Fonds thématiques ;
 - ii) Fonds communs et transferts interinstitutions des Nations Unies ;
 - iii) Autres fonds préaffectés (aux niveaux mondial, régional ou national pour des projets spécifiques), que l'affectation soit flexible ou non.

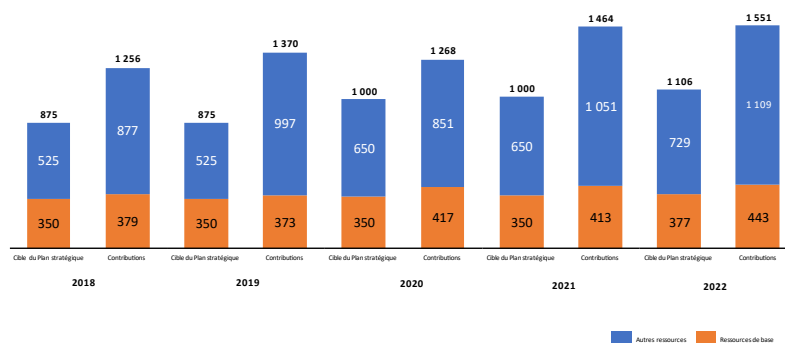
Figure 1.
Financer les trois zéros : le rôle du FNUAP dans le comblement du déficit de financement mondial



B. Situation financière par instrument de financement

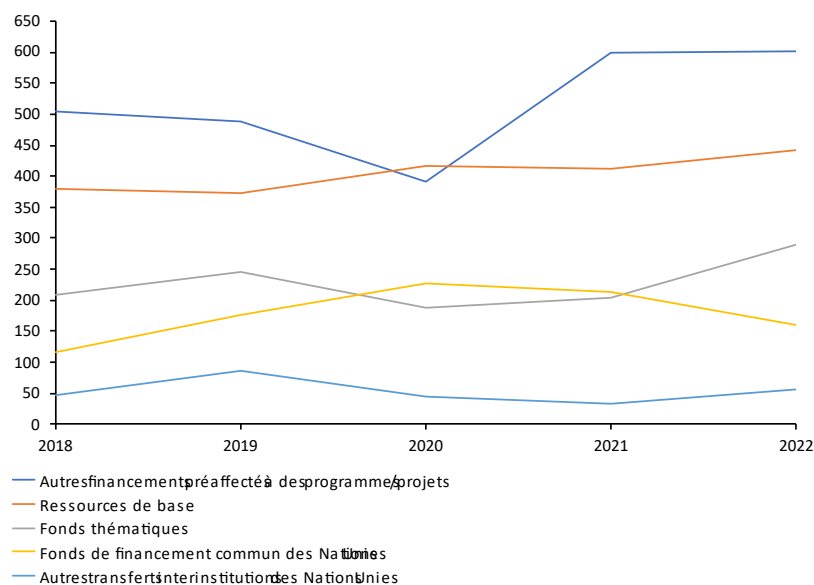
20. La situation financière globale du FNUAP, institution financée sur la base du volontariat, était solide en 2022, et des cibles de contribution sont fixées en fonction des ressources que l'on estime pouvoir collecter au cours de la période, ce qui implique une approche prudente de la planification du budget et des résultats. Selon une analyse des scénarios de financement soigneusement menée, les cibles de contributions devraient être atteintes ou dépassées, à moins d'un choc majeur.

Figure 2.
Cibles du Plan stratégique par rapport aux contributions réelles, 2018-2022
(En millions de dollars)



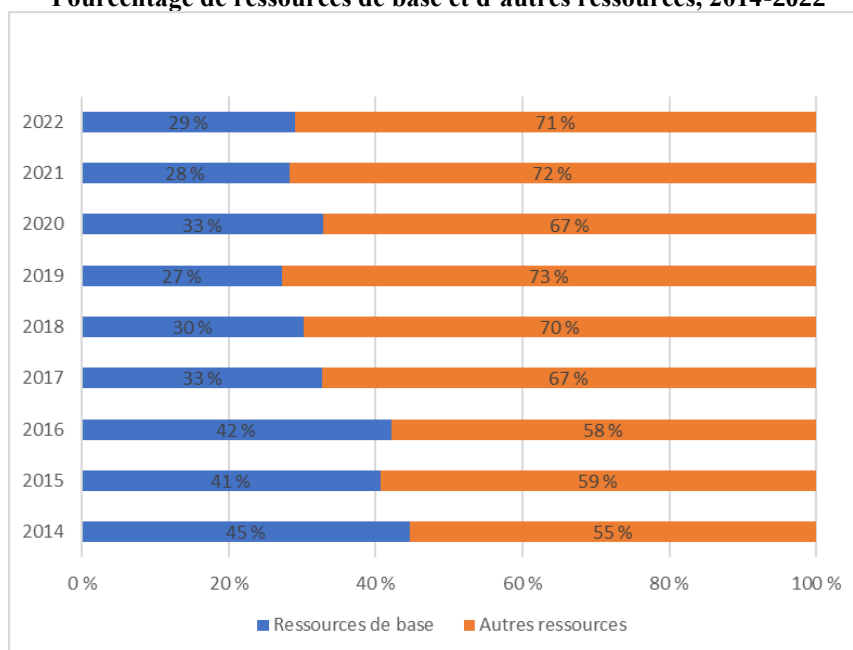
21. Le FNUAP a enregistré une croissance positive de la plupart de ses instruments de financement. Si le montant des ressources de base et des autres ressources a augmenté en 2022, le ratio des premières sur les secondes est resté stable par rapport à l'année précédente, à 29 %. Les autres formes de financement flexible ont crû : les contributions aux fonds thématiques ont connu une augmentation de 41,5 % sur tous les fonds thématiques actifs. Les financements provenant d'entités des Nations Unies sont restés la principale source de ressources du FNUAP, qui a enregistré par ailleurs une baisse de 24 % des financements des fonds communs des Nations Unies, et une augmentation de 64 % des autres transferts interinstitutions. On observe ainsi une baisse de 12 % du financement octroyé par les entités des Nations Unies toutes formes confondues par rapport à 2021.

Figure 3.
Évolution et part relative des instruments de financement du FNUAP, 2018-2022
(En millions de dollars)



22. Dans l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement, les autres ressources ont augmenté à un rythme beaucoup plus élevé que les ressources de base, dont le montant est resté relativement stable. Pour le FNUAP, la proportion de ressources de base par rapport aux autres ressources a chuté : elle est passée d'un taux relativement équilibré de 45 % (contre 55 % d'autres ressources) en 2014 à 29 % en 2022 contre 71 % d'autres ressources (voir la figure 4). Il est donc essentiel pour le Fonds que les donateurs et leurs partenaires continuent à respecter les principes du pacte de financement et de transition vers des pratiques de financement plus durables et plus prévisibles, en consacrant une part plus importante de leurs contributions aux ressources de base, aux fonds thématiques ainsi qu'aux fonds communs.

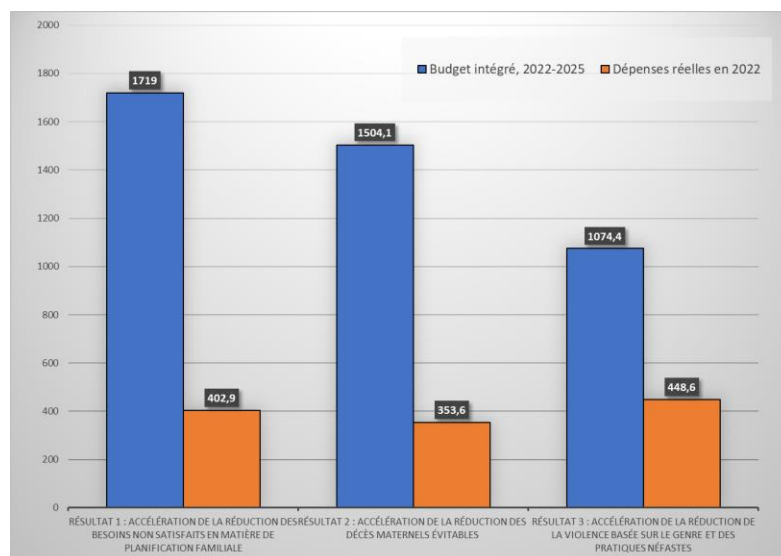
Figure 4.
Pourcentage de ressources de base et d'autres ressources, 2014-2022



C. Ressources par résultat

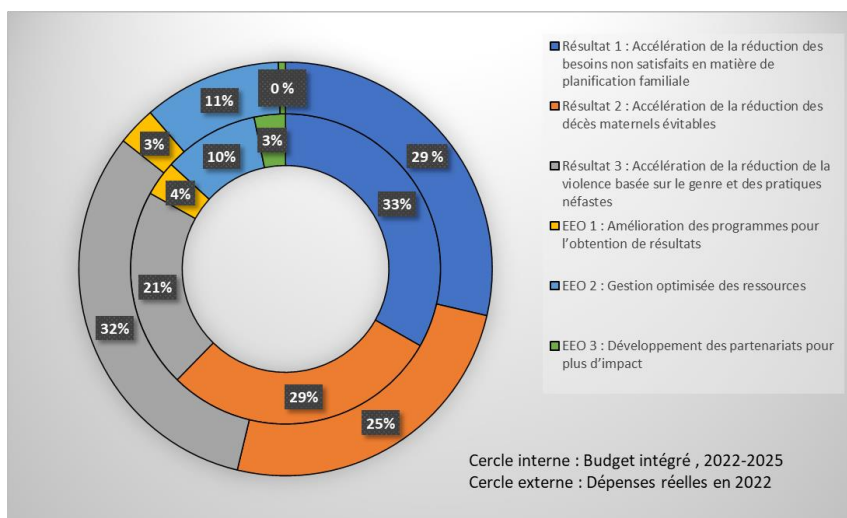
23. Le FNUAP a fait preuve d'une solide capacité de mise en œuvre, soutenue par un cadre de ressources assorti de financements appropriés. La figure 5 ci-dessous présente les ressources indicatives cumulées par résultat au cours de la période de mise en œuvre du Plan stratégique (2022-2025). L'année 2022 étant la première du nouveau Plan stratégique, la figure ne présente qu'une année de dépenses. Notons le niveau élevé de dépenses (42 %) consacrées au résultat 3 (égalité des genres et autonomisation des femmes) après la première année du Plan stratégique, qui indique une tendance à l'augmentation des investissements en faveur des femmes et des filles ainsi qu'une intensification des efforts pour ne laisser personne de côté.

Figure 5.
Ressources planifiées indicatives pour la période 2022-2025 et dépenses en 2022, par domaine de résultat



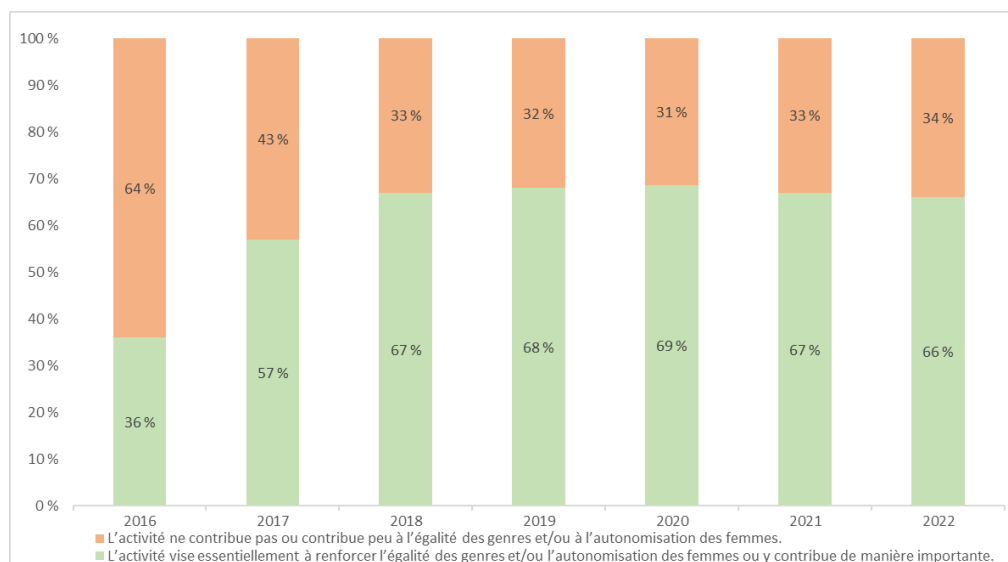
24. La figure 6 ci-dessous montre que la répartition des dépenses réelles cumulées de 2022 reste plutôt conforme aux prévisions indicatives d'affectation des ressources par résultat et par produit relatif à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles (EEO) pour les quatre années du Plan stratégique 2022-2025.

Figure 6.
Budget indicatif par rapport aux dépenses réelles par résultat et par produit relatif à l'EEO, 2022-2025



25. D'après les données du marqueur de l'égalité des genres du FNUAP, les investissements dans l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes restent stables. Les données relatives au marqueur de l'égalité des genres révèlent un accroissement général des activités de dépenses considérées comme des objectifs principaux ou importants en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes ces dernières années (figure 7). Cet accroissement témoigne d'investissements importants dans des programmes ciblant les femmes et les filles, ainsi que d'une intégration substantielle de la question du genre dans tous les domaines thématiques du FNUAP.

Figure 7.
Dépenses du FNUAP par marqueur de l'égalité des genres, 2016-2022



V. Ressources de base

A. L'importance des ressources de base

26. Les ressources de base du FNUAP permettent aux pays partenaires et donateurs de bénéficier de son expertise unique, de sa portée mondiale et de sa présence importante en faveur du développement sur le terrain dans plus de 150 pays et territoires, y compris en situation de crise. Les ressources de base permettent au FNUAP de remplir efficacement son rôle normatif et d'offrir des services essentiels aux pays, communautés et individus, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, grâce à un soutien de qualité et à des approches harmonisées. Les investissements des donateurs dans les ressources de base sont donc les plus efficaces pour le FNUAP. La contribution aux ressources de base du FNUAP a un puissant effet de levier sur le renforcement des capacités, des établissements de santé et des réseaux de distribution nationaux ainsi que sur la formation de ressources humaines compétentes. Le FNUAP, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, consacre également une partie de ses ressources de base à l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement, afin de renforcer la portée de l'action collective des Nations Unies à l'échelle des pays.

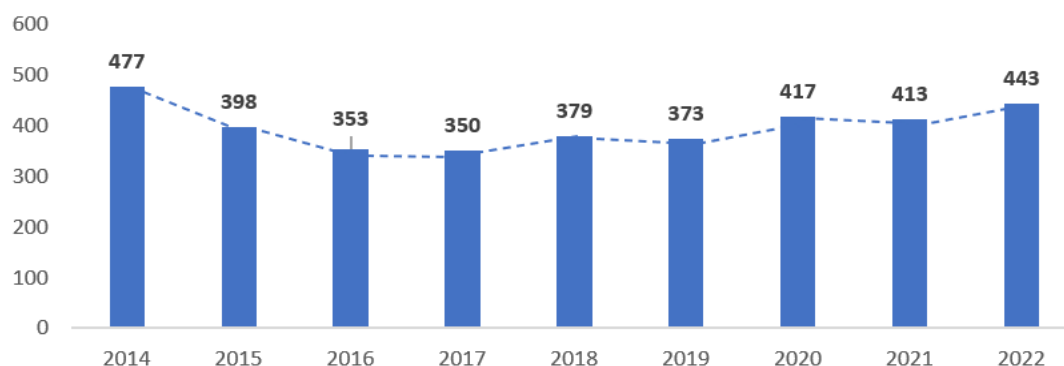
27. Le Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025 appelle à ne laisser personne de côté, ce qui requiert de mobiliser une quantité minimale de ressources de base (environ 378 millions de dollars en 2022, un montant qui augmentera graduellement au cours de la période couverte par le Plan stratégique). Le FNUAP est parvenu ces dernières années à stabiliser la baisse des contributions aux ressources de base et même à l'inverser en 2022, comme le montre la figure 8 ci-après.

28. Pour maintenir cet élan, le FNUAP introduit une campagne annuelle de [mobilisation de ressources de base](#) impliquant une communication officielle aux missions permanentes des Nations Unies et un appel direct aux capitaux par ses bureaux nationaux et régionaux. Les hauts responsables du FNUAP (notamment la Directrice exécutive adjointe et le Directeur exécutif adjoint de l'organisation, qui jouent le rôle de « défenseurs ») participent également directement à ces efforts, et plaident régulièrement en faveur des ressources de base auprès des dirigeants et des délégations.

29. Les efforts de mobilisation des ressources de base consistent notamment à sensibiliser les États Membres et les donateurs potentiels dans le cadre d'un dialogue régulier et à donner de la visibilité aux résultats obtenus grâce aux ressources de base. En collaboration avec les organismes partenaires des Nations Unies, la campagne passe également par les médias sociaux pour remercier les principaux contributeurs (#PartnersAtCore et #FundUNFPA).

Figure 8.
Contributions aux ressources de base, 2014-2022

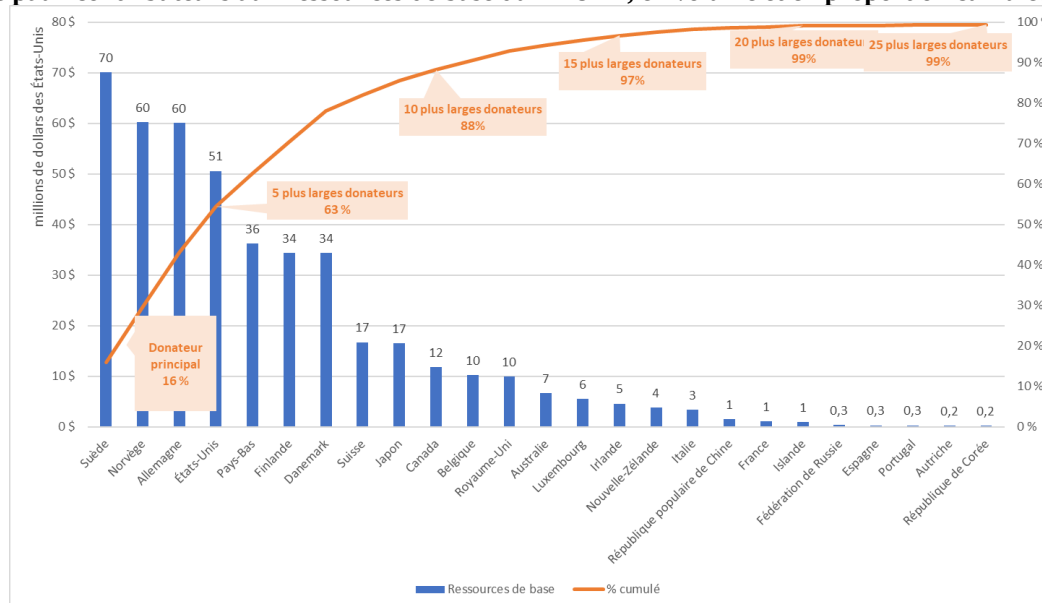
(En millions de dollars)



B. Contributeurs aux ressources de base du FNUAP et nécessité pour le Fonds d'élargir sa base de donateurs

30. La structure de financement de base du FNUAP est caractérisée par une dépendance à l'égard des contributeurs volontaires d'un nombre restreint de gouvernements. La figure 9 montre qu'en 2022, 97 % des ressources de base provenaient de 15 donateurs, tous issus des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Si le FNUAP a toujours pu compter sur la générosité sans cesse renouvelée de ces donateurs historiques, il cherche en permanence à élargir sa base de donateurs afin de réduire les risques financiers pour les programmes qu'il met en œuvre.

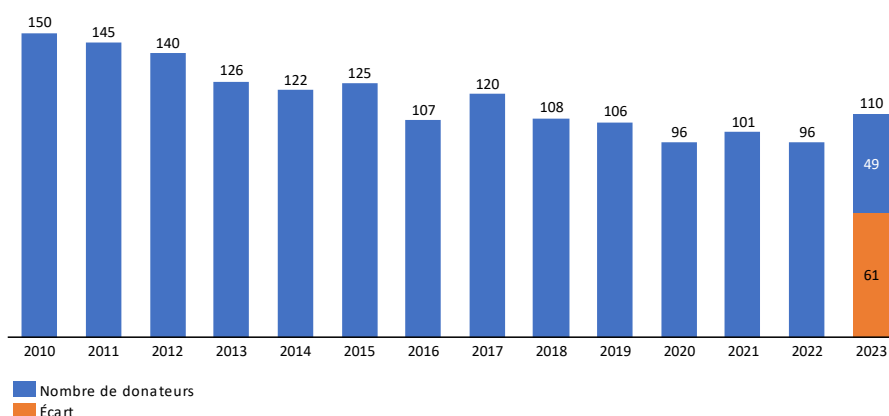
Figure 9.
Principaux contributeurs aux ressources de base du FNUAP, en volume et en proportion cumulée (2022)



31. Malgré les tentatives de diversification des gouvernements contribuant aux ressources de base, le nombre total de donateurs de ces ressources est passé de 101 à 96 entre 2021 et 2022. Le FNUAP redouble d'efforts pour diversifier ses donateurs de ressources base en révisant les supports démontrant l'utilité de celles-ci et en augmentant ses investissements dans les communications internes sur le plaidoyer en faveur de ces ressources. Si le FNUAP souhaite porter le nombre de ses donateurs à 150, l'analyse des tendances de financement suggère quant à elle qu'une cible de 110 donateurs de ressources de base est ambitieuse, mais réaliste. Au 1^{er} mai 2022, 49 pays avaient contribué au budget de base du FNUAP, un chiffre comparable à celui de l'année précédente à la même période.

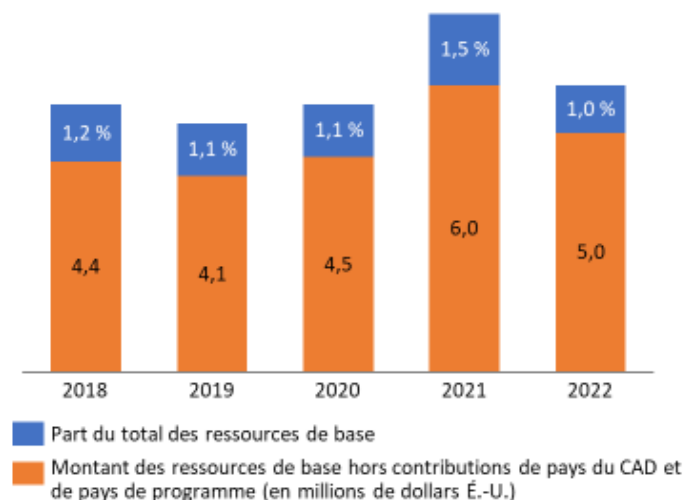
Figure 10.

Nombre de contributeurs aux ressources de base sur la période 2010-2022 et écart par rapport à la cible fixée à 110 donateurs pour 2023



32. La figure 11 montre que les contributions aux ressources de base versées par des donateurs qui ne sont ni membres du CAD ni des pays de programme restent faibles et ont légèrement décliné pour atteindre 1,0 % du total des ressources de base. En tant qu'organisation intégralement financée par des contributions volontaires, le FNUAP invite l'ensemble de ses États Membres à contribuer, même modestement, à ses ressources de base. Chaque contribution peut faire bouger les lignes. Les petites et moyennes contributions, en s'accumulant, ont un effet notable sur le total des ressources de base disponibles, sans coûts de transaction supplémentaires.

Figure 11.
Tendance des contributions aux ressources de base par des donateurs autres que les pays du CAD et les pays de programme (2018-2022)



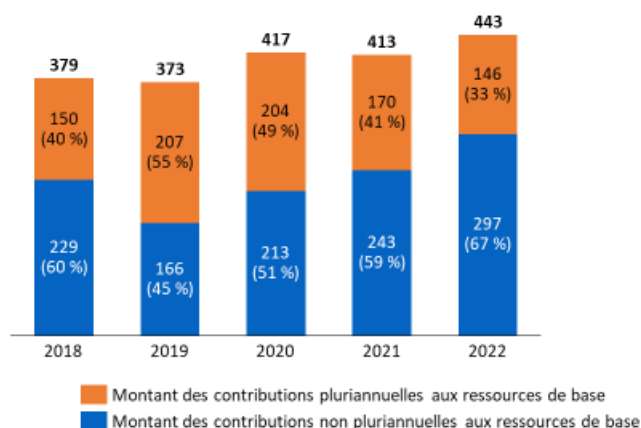
33. Afin d’explorer de nouvelles voies de diversification de ses donateurs et de mobiliser des ressources auprès du grand public, le FNUAP a lancé en 2019 le programme de dons individuels. En 2022, le programme de dons individuels a collecté 2,4 millions de dollars auprès de quelque 24 000 donateurs dans plus de 180 pays, soit une augmentation de 153 % du financement à partir de cette source par rapport à 2021. Plus de 63 % des dons recueillis ont contribué aux ressources de base du FNUAP. Globalement, le programme de dons individuels a atteint sa cible annuelle de ressources de base, démontrant une fois de plus le potentiel de cette importante source de financement pour l’organisation.

C. Contributions pluriannuelles aux ressources de base

34. Le montant total des ressources de base a augmenté en 2022, mais le volume et le pourcentage de ces fonds versés dans le cadre d’engagements pluriannuels⁴ a continué de baisser (figure 12). Le nombre de donateurs apportant un financement de base pluriannuel au FNUAP est resté relativement stable, affichant une légère baisse : 34 en 2021 contre 32 en 2022. Conformément aux engagements du pacte de financement, le FNUAP note l’importance d’un financement de base pluriannuel pour la précision des projections et la facilitation de la planification.

⁴Les engagements pluriannuels durent en moyenne quatre ans ; ils sont donc compatibles avec le cycle du Plan stratégique et les autres documents de programmation des pays.

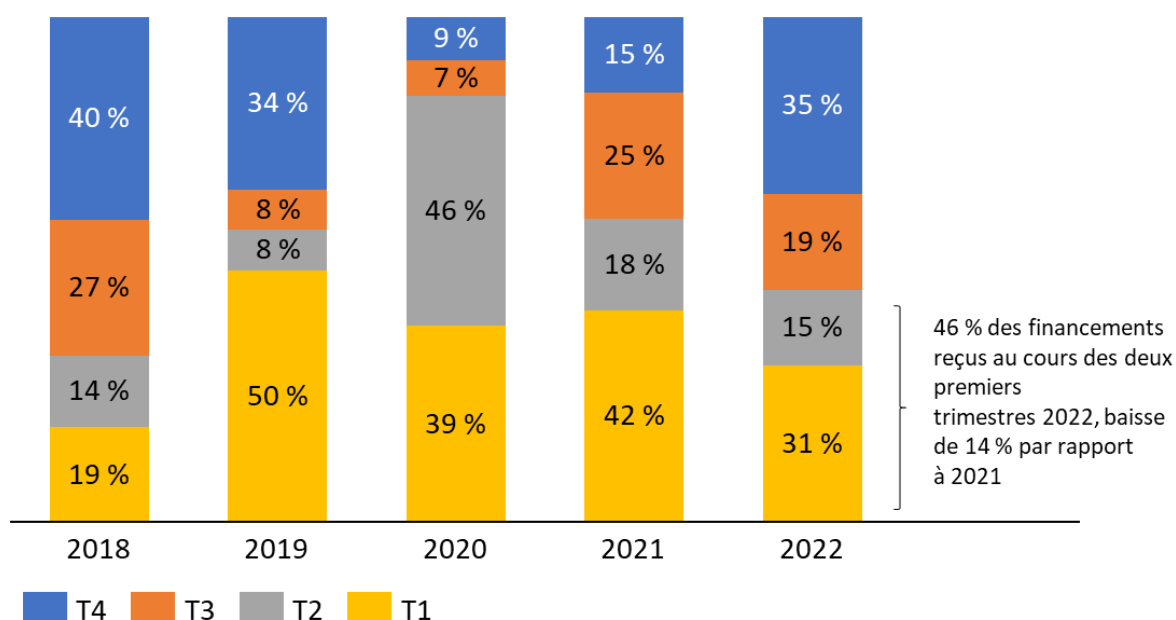
Figure 12.
Montant et part des contributions pluriannuelles aux ressources de base (2018-2022)
(En millions de dollars)



D. L'importance du paiement rapide des contributions

35. Le versement en temps et en heure des financements promis est essentiel pour une planification et une gestion efficaces et efficientes des programmes et opérations du FNUAP. En 2022, les versements ont été reçus plus tard dans l'année qu'en 2021 (figure 13). Si les contributions de base du FNUAP étaient nettement supérieures aux cibles du Plan stratégique ces dernières années, les projections pour 2023 se situent pour leur part aux niveaux cibles du Plan stratégique, ce qui rend d'autant plus essentiel un versement rapide aux fins de la planification et de l'affectation des ressources. Le FNUAP encourage vivement tous les donateurs à effectuer le plus vite possible leurs versements pour 2023 et à continuer de faire preuve de solidarité et d'engagement afin de garantir le caractère prévisible des contributions.

Figure 13.
Calendrier des contributions enregistrées au cours de la période 2018-2022 (en pourcentage du total par trimestre chaque année)



VI. Financements et instruments consacrés aux autres ressources

A. Situation globale et principaux contributeurs

36. Comme indiqué à la section IV, les contributions aux autres ressources ont enregistré une forte augmentation en termes absolus et relatifs au cours de la première année du Plan stratégique 2022-2025. Les principaux contributeurs du FNUAP en 2021 et 2022 sont énumérés dans le tableau 1 ci-dessous. Malgré une baisse depuis 2021, le fonds de financement commun et les transferts interinstitutions des Nations Unies restent les principales contributions aux autres ressources. Cette situation témoigne de la solidité du Fonds dans le cadre de la programmation conjointe et son engagement continu à mettre en œuvre la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

Tableau 1.
Autres ressources du FNUAP – Principaux contributeurs et volume des contributions (2021-2022)
 (En millions de dollars)

Donateurs	2021	Donateurs	2022
Nations Unies et transferts interinstitutions*	247	Nations Unies et transferts interinstitutions*	217
Canada	73	États-Unis d'Amérique	134
États-Unis d'Amérique	63	Royaume-Uni	112
Suède	62	Commission européenne	82
Commission européenne	59	Norvège	68
Norvège	54	Canada	61
Pays-Bas	52	Pays-Bas	49
Danemark	50	Australie	41
Bangladesh**	39	Danemark	38
République de Corée	37	Luxembourg	38
Autres	315,5	Autres	268,7
Total	1051,5	Total	1108,7

* Les contributions provenant des transferts des Nations Unies et des transferts intergouvernementaux incluent tous les fonds reçus des mécanismes de financement conjoint : programmes communs, fonds d'affectation spéciale multidonateurs et transferts bilatéraux effectués par des entités des Nations Unies.

** Fonds versés par le Gouvernement provenant initialement d'une institution financière internationale.

B. Fonds thématiques du FNUAP

37. Le financement thématique est une preuve de l'engagement solide des donateurs multilatéraux. Le pacte de financement exige des États Membres qu'ils multiplient par deux leurs contributions aux fonds thématiques propres à chaque organisme d'ici 2023. En 2022, les contributions en faveur des quatre fonds thématiques du FNUAP ont atteint 289,2 millions de dollars, soit une augmentation de 84 millions de dollars (42 %) par rapport à 2021. Les trois fonds thématiques actuellement financés ont bénéficié de cette croissance, avec des contributions s'élevant à 226,6 millions de dollars pour le Partenariat UNFPA Supplies, à 16,8 millions de dollars pour le Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale et à 45,8 millions de dollars pour le Fonds thématique pour l'action humanitaire.

38. Lancé en 2007, le [Partenariat UNFPA Supplies](#) est un catalyseur essentiel de l'action du FNUAP visant à mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale d'ici 2030. Seul programme thématique des Nations Unies consacré à la planification familiale, le Partenariat UNFPA Supplies œuvre en faveur de l'accès à des produits de qualité en matière de santé reproductive. Il s'agit d'un mécanisme clé pour la mise en œuvre de programmes durables de planification familiale et de santé maternelle dans le cadre de la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Il permet en effet de multiplier la prise d'engagements mondiaux et nationaux, renforcer les capacités des systèmes et d'accélérer les financements. Le Partenariat UNFPA Supplies consolide les systèmes de santé en renforçant les chaînes d'approvisionnement, en améliorant les politiques, en diversifiant le financement et en élargissant l'accès aux contraceptifs et aux médicaments de santé maternelle de qualité garantie. Il collabore avec des gouvernements partenaires pour partager les coûts d'approvisionnement en contraceptifs, renforcer la responsabilité mutuelle et accompagner les progrès vers une planification familiale durable.

39. La mobilisation des ressources nationales a connu en 2022 des avancées importantes à l'appui d'une transition dans l'approche de financement du développement. Les ministères de la santé et des finances ont signé des accords avec le Partenariat UNFPA Supplies pour partager les coûts des contraceptifs avec le FNUAP à partir de 2023. Ces pactes nationaux sont au cœur d'un modèle de subvention progressive des produits. Les partenaires reconnaissent ainsi la valeur de la planification familiale pour le développement des communautés et des pays. Le FNUAP a créé en 2022 un fonds de contrepartie pour l'approvisionnement. Ce nouveau mécanisme de financement lui a permis d'apporter une contribution équivalente à celle des gouvernements pour l'achat de contraceptifs dans cinq pays.

40. Depuis sa création en 2007, le Partenariat UNFPA Supplies a financé des programmes de planification familiale pour un montant de plus de 2,6 milliards de dollars. Il s'agit désormais du plus grand fournisseur mondial de contraception gratuite. Actuellement, 24 partenaires et donateurs soutiennent le Partenariat. En 2022, les

contraceptifs fournis grâce à lui avaient le potentiel d'atteindre 21 millions de femmes et de filles dans les pays à revenu faible, et d'éviter ainsi 8 millions de grossesses non désirées, 170 000 décès maternels et infantiles et 2,2 millions d'avortements non médicalisés. D'une valeur d'environ 84 millions de dollars, ces contraceptifs permettront aux pays et aux familles d'économiser quelque 508 millions de dollars en soins de grossesse, obstétricaux et après avortement.

41. Le [Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale](#) est le programme phare mondial du portefeuille de santé maternelle et néonatale du FNUAP, qui s'est engagé à intensifier son action pour réaliser le Programme 2030 et atteindre le résultat transformateur de zéro décès maternel évitable. Depuis sa création en 2008 grâce à des investissements dans le renforcement du système de santé axés sur les soins obstétricaux et néonataux d'urgence, la maïeutique, l'élimination de la fistule obstétricale, la mortalité maternelle et périnatale ainsi que la surveillance et la riposte, le fonds thématique a obtenu de bons résultats : 120 000 décès maternels ont été évités, 350 000 sages-femmes ont été formées, plus de 130 000 opérations de la fistule ont rendu aux femmes leur dignité et 116 000 femmes enceintes bénéficient de soins de santé de meilleure qualité depuis la pandémie de COVID-19. En 2024, le Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale entamera sa quatrième phase quadriennale pour la période 2024-2027. Il y intégrera les effets des grandes tendances telles que les changements climatiques, les changements démographiques, les inégalités et la numérisation ; approfondira les questions de bien-être maternel et néonatal et de soins maternels respectueux ; renforcera le dialogue avec les communautés ; intégrera plus avant les approches transformatrices en matière de genre dans la programmation, qu'il inscrira dans une stratégie institutionnelle parallèle de santé maternelle et néonatale et de bien-être.

42. Le [Fonds thématique pour l'action humanitaire](#) fournit un financement flexible et pluriannuel permettant au FNUAP de réagir rapidement au début d'une crise et de fournir une assistance lorsque le financement des actions humanitaires est insuffisant. Il vise à accroître le montant total disponible pour faire face aux situations d'urgence, et à affecter les financements là où ils sont le plus nécessaires. Financé par des dons gouvernementaux et privés, le fonds regroupe les contributions des donateurs afin de réduire les coûts de transaction. Couvrant tous les aspects des appels à l'action humanitaire du FNUAP, sans aucune exigence géographique, thématique ou temporelle, il permet au FNUAP d'intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas de catastrophe. Le Fonds thématique pour l'action humanitaire a financé environ 50 bureaux nationaux et régionaux pour un montant total de 34 millions de dollars en 2022, contribuant notamment à une réponse rapide à la crise en Ukraine et dans les pays voisins⁵. Dans de nombreuses situations de crise humanitaire, le fonds thématique a fourni un financement de départ essentiel pour lancer les opérations de riposte en attendant la réception des contributions des donateurs bilatéraux.

43. Le [Fonds thématique pour les données démographiques](#) a vocation à intensifier l'aide au renforcement des systèmes de données démographiques aux niveaux national et infranational : en effet, les données démographiques sous-tendent plus de 45 % des ODD et il est nécessaire de repérer et d'atteindre les personnes laissées pour compte en premier. Il repose sur quatre piliers : a) recensement de la population et du logement ; b) registres et statistiques de l'état civil ; c) données géospatiales et portail de données démographiques du FNUAP ; d) changements démographiques. Ce fonds thématique vise en outre à aider divers pays à faire face à leurs changements démographiques (transition d'une forte fécondité avec population jeune à une faible fécondité avec population vieillissante) pour exploiter le dividende démographique et renforcer la résilience démographique. Il est devenu opérationnel début 2023 avec une dotation initiale de 2,2 millions de dollars.

C. Fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies

44. Les contributions du système des Nations Unies sont restées l'une des sources les plus importantes de financement des autres ressources en 2022. Les fonds de financement commun et les programmes conjoints des Nations Unies exigent d'intégrer la mise en œuvre partagée et la collaboration pour apporter une valeur ajoutée aux niveaux mondial et local. Comme le montre la figure 3, le montant des financements octroyés par l'intermédiaire de ces mécanismes est passé de 247 millions de dollars à 217 millions de dollars en 2022, soit une baisse de 12 %. Le FNUAP reste l'une des entités des Nations Unies dont la proportion d'autres ressources provenant d'activités conjointes est la plus élevée.

45. En 2022, il a réalisé une partie importante de ses activités sur le genre, la jeunesse et la paix dans le cadre de programmes conjoints financés par le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies, lui-même géré par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Avec un total d'environ 16 millions de dollars, le

⁵ Ce chiffre comprend les fonds affectés en 2022 et les fonds restants de 2021 reconduits et affectés en 2022.

FNUAP était le troisième plus grand bénéficiaire du Fonds pour la consolidation de la paix. Ces programmes conjoints se sont concentrés sur l'exploitation du potentiel des femmes, des communautés autochtones et des jeunes ainsi que sur le renforcement des capacités des institutions régionales et locales clés pour répondre aux conflits et renforcer la résilience des communautés touchées. Ces contributions reflètent la reconnaissance croissante du rôle que peuvent jouer les femmes et les jeunes dans la consolidation de la paix et de la nécessité de les accompagner en ce sens.

46. Le FNUAP continue d'établir des partenariats à grande échelle avec d'autres entités des Nations Unies. Il est l'un des partenaires fondateurs de l'initiative Spotlight, qui vise à éliminer la violence contre les femmes et les filles, et il collabore avec l'UNICEF dans le cadre du Programme conjoint pour l'élimination des mutilations génitales féminines et du Programme mondial visant à mettre fin au mariage d'enfants.

Programmes conjoints des Nations Unies pour l'élimination des pratiques néfastes

Le [Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur les mutilations génitales féminines](#) et le [Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants](#) constituent les programmes mondiaux les plus ambitieux de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) et le mariage des enfants. Ils contribuent à la création d'environnements politiques et juridiques propices à l'abandon de ces pratiques néfastes, à la création de mouvements sociaux, à la promotion de normes sociales et de genre équitables, à la promotion de la capacité d'action des filles et à la garantie de l'élargissement des perspectives et de l'accès aux services des filles et des femmes.

Les programmes conjoints fournissent une assistance financière et technique directe dans 17 (pour les MGF) et 12 (pour le mariage des enfants) pays prioritaires, mais de nombreuses interventions, notamment en matière de génération de données et d'éléments de preuve, de mobilisation des mouvements sociaux et de facilitation de l'échange de connaissances, ont une portée mondiale.

En 2022, les programmes conjoints ont protégé 111 425 filles des mutilations génitales, atteint 18,8 millions de personnes grâce à des campagnes de communication sur l'égalité des genres et l'élimination des MGF ; mobilisé plus de 4 millions d'hommes et de garçons à dialoguer sur les masculinités néfastes et les normes de genre ; aidé 1,2 million de personnes à faire des déclarations publiques concernant l'abandon des MGF ; mobilisé 6,3 millions de filles dans le cadre d'interventions complètes de compétences de la vie courante ou d'éducation sexuelle ; fait participer 16,1 millions de personnes à des séances d'éducation sur les conséquences du mariage des enfants et les pratiques de substitution.

D. Gouvernements des pays de programme et institutions financières internationales

47. Le montant des contributions des pays à leur propre programme de pays est passé de 76,6 à 51,1 millions de dollars entre 2021 et 2022. De ce montant, 27,2 millions de dollars provenaient directement des gouvernements des pays de programme en 2022, 37 % de plus que l'année précédente. Les 24 millions de dollars restants provenaient d'institutions financières internationales.

Tableau 2.
Contributions des pays de programme à leurs propres programmes de pays
(En millions de dollars)

Donateurs	2021		Donateurs	2022
Bangladesh*	38,8		République démocratique du Congo*	20
République démocratique du Congo	17,6		Inde	5,6
Malawi	4		Paraguay*	4,7
Uruguay	4		Brésil	4,2
Haïti	3,7		Malawi	3,4
République populaire de Chine	2		Libéria	3
Panama	1,2		Uruguay	2,4
Colombie	1		Mexique	2,2
Nigéria	0,8		Équateur	1,1
Autres*	3,5		Autres*	4,5
Total	76,6		Total	51,1

*

Financement reçu par le FNUAP de la part des gouvernements des pays de programme lorsque la source initiale des fonds était une institution financière internationale.

48. Le FNUAP déploie des efforts considérables pour aider les gouvernements à accéder au financement du développement durable et à augmenter les allocations de ressources nationales pour leurs propres objectifs de développement. Le Fonds renforce son rôle et sa compétitivité dans le financement des ODD. Dans ce cadre, il met au point des outils pour ses bureaux de pays, les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements afin d'accroître la visibilité des questions de population, de santé et droits sexuels et reproductifs dans les stratégies nationales de financement. Pour ce faire, il aide les pays à chiffrer le coût des plans nationaux et infranationaux et à élaborer des analyses économiques fondées sur des données probantes afin de démontrer le rapport coût-efficacité des interventions et de plaider en faveur d'une allocation de fonds publics plus importante et plus efficace en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs et, plus largement, des ODD.

49. Conformément à la feuille de route du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour le financement du Programme 2030, le FNUAP a axé son travail sur l'élaboration de cadres communs de collaboration avec les banques multilatérales de développement afin de renforcer les synergies régionales et nationales. Le FNUAP est devenu un partenaire de confiance pour les institutions financières internationales. Ce type de collaboration se manifeste dans le rôle actif du Fonds concernant la mise en évidence des liens entre la violence basée sur le genre et les interventions de santé reproductive avec des activités d'autonomisation économique des femmes et des filles. Ce travail passe par des analyses communes et des évaluations de la paix et du relèvement avec les institutions financières internationales et les partenaires du système de développement des Nations Unies. Le FNUAP a ainsi pu plaider en faveur de l'inclusion des composantes de la violence basée sur le genre et de la santé sexuelle et reproductive dans les plans de financement par pays de plusieurs institutions financières internationales.

50. Au-delà des partenariats déjà bien établis, le FNUAP collabore avec un nombre croissant d'institutions financières internationales dans le cadre d'une coopération technique et de la mise en œuvre de programmes financés par ces institutions⁶.

⁶ Pour plus d'informations sur les relations du FNUAP avec les institutions financières internationales, consultez le document « UNFPA Engagement with the International Financial Institutions » (Relations du FNUAP avec les institutions financières internationales) présenté au Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS lors de la première session ordinaire de 2023.

Équité et renforcement du système éducatif

Grâce au financement du Groupe de la Banque mondiale, le FNUAP aide le Gouvernement de la République démocratique du Congo à mettre en œuvre des activités de lutte contre la violence basée sur le genre dans le cadre du Projet d'équité et de renforcement du système éducatif.

Lancé pendant la pandémie de COVID-19, ce projet est un outil déterminant d'une approche centrée sur les survivantes et fondée sur les droits de la personne dans le pays.

Grâce au financement de la Banque mondiale, le FNUAP a pu créer un mécanisme d'orientation, de prévention, d'alerte et d'aide émotionnelle au profit des victimes d'exploitation et d'abus sexuels.

51. Le FNUAP continue également de travailler avec les gouvernements et les institutions financières pour mettre en place des mécanismes de financement mixte permettant d'investir dans des programmes sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi que dans des modalités d'économie pour une gestion efficace de l'achat de produits de santé sexuelle et reproductive, ou d'instaurer des taxes sur des produits spécifiques afin de financer des programmes pour les jeunes.

E. Commission européenne

52. Les contributions aux autres ressources provenant de la Commission européenne sont passées de 59 à 82 millions de dollars entre 2021 et 2022, soit une hausse de 23 millions de dollars. Le partenariat entre le FNUAP et la Commission européenne continue de se développer, comme en témoignent les 11 accords conclus et les quatre compléments aux accords existants.

53. Le FNUAP a bénéficié d'un soutien de la part de la direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (Commission européenne) pour mener des activités humanitaires en Afghanistan, en Iran, en Iraq, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, au Soudan, au Soudan du Sud, en Türkiye, en Ukraine et au Yémen. Un nouveau financement a par ailleurs été accordé pour la poursuite des activités en Afghanistan, au Liban, au Moldova, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen.

54.

Partenariat du FNUAP avec la Commission européenne en Iraq

En Iraq, grâce à son partenariat avec la Commission européenne, le FNUAP a assuré 324 827 consultations de santé primaire dans des centres de santé reproductive (fixes ou mobiles), notamment en matière de soins prénatals et postnatals, de planification familiale, de gestion des maladies sexuellement transmissibles, d'hygiène menstruelle et de gynécologie.

Le FNUAP a également aidé 26 764 femmes vulnérables à accoucher en toute sécurité (19 896 accouchements par voie naturelle et 6 868 par césarienne).

55. Il s'est associé à la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), la direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) et la direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission européenne dans le cadre de diverses interventions portant sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, la violence basée sur le genre, l'égalité des genres, les données démographiques et la mobilisation des jeunes. Ces interventions représentent 39 projets menés dans 29 pays de toutes les régions du monde. La DG INTPA a versé une nouvelle contribution de 45 millions d'euros au fonds thématique mondial du Partenariat UNFPA Supplies. Il s'agit de la plus importante contribution jamais apportée par la Commission européenne au FNUAP pour un programme. La DG INTPA a en outre apporté un nouveau financement au Fonds de résilience sanitaire au Zimbabwe et à la troisième enquête nationale sur les immigrants en République dominicaine. La DG NEAR a quant à elle fourni de nouveaux fonds pour des interventions liées à la violence basée sur le genre en Bosnie-Herzégovine.

56. Une autre dimension de plus en plus importante du partenariat entre l'Union européenne et le FNUAP est le financement indirect. Dans ce cadre, les fonds de l'Union européenne destinés aux activités du FNUAP sont acheminés par l'intermédiaire de programmes conjoints des Nations Unies administrés par des organismes partenaires des Nations Unies (notamment par l'intermédiaire du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires). L'un de ces programmes conjoints est l'initiative Spotlight de l'Union européenne et des Nations Unies. Elle vise à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles et contribue à la réalisation des ODD, en particulier de l'ODD 5 sur l'égalité des genres et de l'ODD 16 sur l'avènement de sociétés inclusives. En 2022, l'initiative Spotlight a permis au FNUAP de recevoir 22 millions de dollars d'autres ressources. L'Union européenne a versé au FNUAP quatre millions de dollars de plus par l'intermédiaire du Fonds commun pour les ODD, du Fonds pour la consolidation de la paix, du Programme régional de développement et de protection, du programme EU4Gender Equality dans la région de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale, ainsi que du programme Future Today en Arménie.

F. Préparation aux situations d'urgence et interventions humanitaires

57. Les contributions humanitaires diverses du FNUAP ont atteint un niveau record de 467,6 millions de dollars en 2022. Ce montant comprend 421,7 millions de dollars de fonds préaffectés aux plans d'intervention humanitaire et 45,8 millions de dollars de fonds flexibles fournis par le Fonds thématique pour l'action humanitaire. Une part de 41 % des autres ressources du FNUAP était destinée aux interventions humanitaires, soit 34 % de plus qu'en 2021 et 172 % de la somme perçue en 2018.

58. De nouvelles contributions importantes ont été fournies pour les interventions humanitaires en Afghanistan, l'intervention régionale en Syrie, l'Ukraine et ses pays voisins, et le Yémen. En 2022, ces quatre situations d'urgence ont attiré plus de 50 % des ressources humanitaires du FNUAP classées « autres ressources », soit environ 249 millions de dollars.

59. Outre les autres ressources mobilisées, le FNUAP continue de démontrer son engagement en faveur de l'action humanitaire au moyen de mécanismes internes qui consacrent chaque année une partie des ressources de base au traitement des crises soudaines et aux besoins urgents dans les plans d'intervention humanitaire insuffisamment financés. Le Fonds d'urgence du FNUAP, un mécanisme de financement interne approuvé par le Conseil d'administration pour fournir aux bureaux extérieurs de l'organisation un financement initial et enclencher les activités humanitaires avant que d'autres ressources ne deviennent disponibles, est financé par les ressources de base. Il permet aux équipes d'investir dans des activités de préparation et de répondre aux crises prolongées, augmentant ainsi la portée et l'étendue des opérations humanitaires du FNUAP qui sauvent des vies. En 2022, le Fonds d'urgence a alloué environ 10 millions de dollars à 33 bureaux de pays et régionaux du FNUAP. Le FNUAP s'appuie par ailleurs sur la Réserve destinée aux interventions humanitaires, qui fonctionne comme un fonds renouvelable permettant aux bureaux de pays et régionaux d'accéder à des ressources de base et de les utiliser dans l'attente des versements des donateurs. En 2022, la Réserve destinée aux interventions humanitaires a fourni un financement relais d'un montant de 24,9 millions de dollars pour le préfinancement d'activités humanitaires dans 26 bureaux de pays du FNUAP.

60. Les mécanismes de financement commun interinstitutions, notamment le Fonds central autorenewable d'urgence (CERF) et les fonds communs nationaux, ont fourni 45,3 millions de dollars de ressources au FNUAP en 2022, devenant ainsi sa deuxième source de financement de l'action humanitaire. Ces fonds apportent une aide essentielle immédiatement après une catastrophe ou le début d'un conflit et facilitent la coordination et la hiérarchisation des interventions dans des contextes d'urgence sous-financés. En 2022, le CERF et les fonds de financement commun nationaux ont soutenu les activités du FNUAP dans 32 pays.

61. Avec ce financement humanitaire, les équipes d'intervention du FNUAP ont pu rester sur le terrain toute l'année pour lutter contre les effets dévastateurs de crises prolongées, de catastrophes naturelles ou d'épidémies, sauver des vies et restaurer la dignité et l'espoir des populations touchées dans des situations d'urgence extrême, en intensifiant leurs activités dans les situations d'urgence particulièrement médiatisées en Afghanistan, dans le Sahel central, dans le nord de l'Éthiopie, dans la Corne de l'Afrique, en Somalie, en République arabe syrienne, en Ukraine et au Yémen.

62. En 2022, le FNUAP et ses partenaires ont fourni une assistance vitale à plus de 30 millions de femmes, de filles et de jeunes, notamment des services et des fournitures pour les soins obstétricaux d'urgence, la prévention des décès maternels et néonataux, la planification familiale et la contraception d'urgence. Plus de 22 millions de femmes en âge de procréer ont ainsi pu bénéficier de services de santé sexuelle et reproductive dans 50 pays. Environ deux millions de femmes, de filles et de jeunes ont eu accès à des services de prévention, d'atténuation des risques et de prise en charge en matière de violence basée sur le genre dans 46 pays. En 2022, 40 % des fonds humanitaires du FNUAP ont servi à aider des partenaires locaux.

G. Financement des leviers d'accélération

63. En changeant son approche de financement, le FNUAP a mis à l'essai et opérationnalisé divers types d'instruments d'accélération pour explorer de nouveaux mécanismes innovants et atteindre les résultats du Plan stratégique ainsi que les trois résultats transformateurs.

64. En décembre 2021, il a lancé son premier fonds d'accélération, nommé « Equalizer ». Ce fonds investit exclusivement dans les innovations réalisées par des femmes, pour les femmes et avec des femmes, afin de favoriser l'égalité des chances pour les femmes et les filles. Financé en 2022 à hauteur de deux millions de dollars par trois donateurs gouvernementaux et plusieurs entreprises, Equalizer a investi dans 10 entreprises sociales dirigées par des femmes, situées dans des pays en développement et innovant dans des domaines couverts par le mandat du FNUAP. Elles ont ainsi reçu des subventions sans capitaux propres et se sont vu proposer des services de mentorat pour les aider à exploiter leurs innovations à grande échelle. Les innovations soutenues ont bénéficié à plus de 300 000 femmes et filles dans 21 pays.

65. En 2022, le FNUAP a créé le mécanisme d'investissement stratégique, qui fournit des quantités modestes de ressources ordinaires en vue de faciliter la mobilisation de financements et d'investissements supplémentaires pour la santé et les droits sexuels et reproductifs. La création de ce mécanisme s'inscrit dans la démarche concertée du FNUAP consistant à aider les pays de programme à changer d'approche de financement. Après un an seulement, 16 bureaux de pays ont mis en œuvre des projets à l'aide des fonds d'amorçage du mécanisme d'investissement stratégique, et obtenu d'importants rendements. Au Rwanda, par exemple, le FNUAP a créé 18 postes sanitaires dans

des zones difficiles d'accès selon un modèle d'investissement de partenariat communautaire public/privé. Plus de 125 000 femmes et jeunes ont ainsi pu bénéficier de services de santé sexuelle et reproductive de qualité.

66. Le Comité exécutif du FNUAP a officiellement approuvé la création d'un mécanisme de financement relais pour la mobilisation des ressources nationales : le Fonds de transition pour la santé reproductive. Ce dernier fonctionne comme une garantie de financement qui aide les pays en développement à acheter des produits de SSR. Des projets pilotes menés au Chili, au Lesotho et au Honduras ont montré que ce mécanisme incitait les pays à utiliser leurs propres ressources pour accéder à des produits de SSR abordables et de qualité garantie, tout en évitant les ruptures de stock, en améliorant l'efficacité et en réduisant les coûts.

H. Secteur privé et autres partenariats stratégiques

67. En 2022, le FNUAP a poursuivi le renforcement de ses partenariats non traditionnels, mobilisant environ 45,4 millions de dollars grâce aux contributions du secteur privé et collaborant avec une centaine de nouveaux partenaires. Les chiffres ci-dessus comprennent 300 000 dollars de services en nature non comptabilisés en tant que recettes, conformément à la politique de comptabilisation des recettes du FNUAP. Le Fonds a élaboré un nouveau cadre institutionnel de partenariats stratégiques.

68. Il s'agit d'un vaste portefeuille d'entreprises partenaires mondiales qui le dotent des ressources, des compétences et des solutions nécessaires à l'accroissement de l'efficacité de ses programmes. Le FNUAP a par exemple conclu un nouveau partenariat en Thaïlande avec la société Reckitt, qui a apporté 1,5 million de dollars à l'appui de la prévention des grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles chez les jeunes. L'entreprise assure également des activités de plaidoyer par l'intermédiaire de marques telles que Durex, et envisage de répliquer le modèle dans d'autres pays en 2023.

69. Le FNUAP a continué à développer ses partenariats avec des fondations et organismes de philanthropie. Il a ainsi reçu une subvention de 10,5 millions de dollars de la Bill and Melinda Gates Foundation afin de renforcer davantage son leadership mondial et le soutien intégré qu'il apporte aux équipes de terrain en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, de planification familiale, de maternité et de santé néonatale. Le Fonds a élaboré une stratégie qui encadre ses relations avec les fondations à l'échelle mondiale, en se concentrant sur l'élargissement de leur portefeuille de financement et le renforcement de leurs capacités internes de mobilisation.

70. Il collabore avec des organisations spécifiques pour donner de la visibilité à ses activités et aux contributions financières de ses partenaires. Il s'est par exemple associé à Global Citizen pour annoncer que plusieurs donateurs majeurs ont contribué à hauteur de 100 millions de dollars afin de garantir l'accès à la planification familiale et à d'autres services de santé vitaux aux femmes et aux filles lors du concert international de septembre 2022. Ce partenariat a permis au FNUAP de présenter ces contributions lors d'un événement suivi par des millions de téléspectateurs.

71. Dans le cadre de son programme de dons individuels, le Fonds a encore intensifié ses activités de sensibilisation du public et a recueilli près de 2,5 millions de dollars pour divers programmes et activités.

I. Coopération Sud-Sud et triangulaire

72. On sait que la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) compte parmi les éléments qui garantissent la souplesse du FNUAP et son adéquation dans un monde en évolution rapide. Elle a le potentiel d'établir des passerelles et de créer un environnement de partenariat propice à la coopération internationale entre les pays en développement. Dans cette optique, le Plan stratégique du FNUAP pour la période 2022-2025 présente la CSST comme l'un des accélérateurs de résultats, et le Fonds a inauguré en 2022 une nouvelle stratégie institutionnelle de CSST en vue de concrétiser cette accélération. Il a de ce fait choisi de rompre avec la pratique *ad hoc* précédente pour mettre la CSST au service d'approches plus concertées et systématiques. Le FNUAP est ainsi mieux placé pour aider les pays à déterminer leurs avantages comparatifs et leurs priorités, contribuer à la création de réseaux de partenaires, faciliter le dialogue concernant les enseignements tirés et aider les pays à appliquer les solutions, tirer parti des connaissances et utiliser les modèles de programmes innovants propres au contexte de la CSST afin de promouvoir la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD. En vue d'opérationnaliser la stratégie de CSST, le FNUAP a contribué à la publication interinstitutions des Nations Unies intitulée « Good Practices in South-South and Triangular Cooperation in LDCs » (Bonnes pratiques en matière de CSST dans les pays les moins avancés). Le fonds a également conçu une nouvelle formation en ligne sur la CSST pour le renforcement des capacités du personnel, aidé plusieurs bureaux

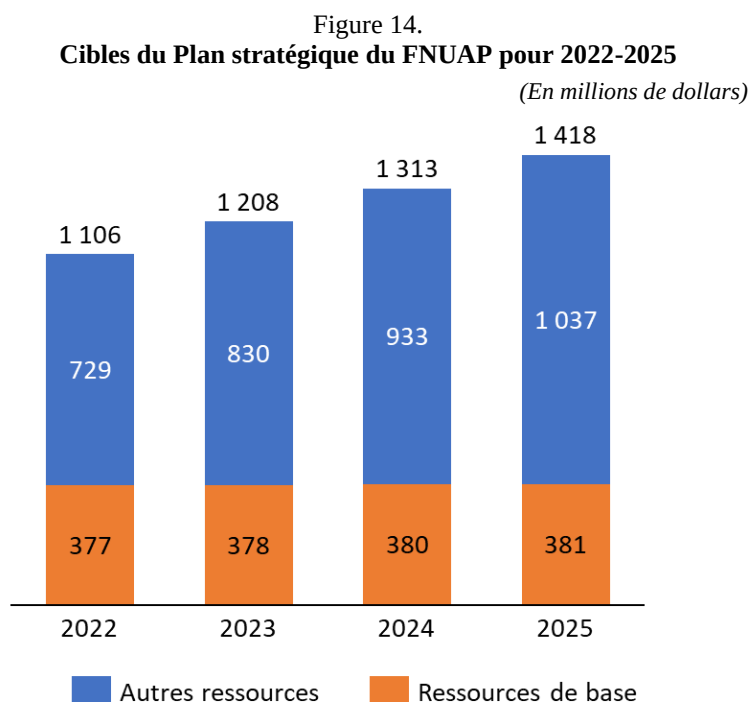
extérieurs à accéder aux mécanismes de financement de la CSST et élaboré de nouvelles directives institutionnelles sur la collaboration avec les centres d'excellence de la CSST.

VII. Considérations stratégiques et prospectives

A. 2023 et au-delà

73. Le budget intégré du FNUAP pour 2022-2025 prévoit les ressources qui, selon les estimations, seront nécessaires aux résultats énoncés dans le Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025. Le budget, d'un montant total de 5 045 millions de dollars pour les quatre années du Plan stratégique, comprend 1 516 millions de dollars de ressources de base et 3 529 millions de dollars d'autres ressources. Le montant cible des contributions pour 2023 est fixé à 1 208 millions de dollars. Conscient du climat d'incertitude mondiale grandissante, le FNUAP s'est efforcé d'établir une stratégie prudente sur quatre ans tout en faisant preuve de souplesse et en gardant à l'esprit les éventuelles mesures correctives à apporter.

74. La figure 14 ci-dessous présente les cibles annuelles en matière de ressources de base et d'autres ressources au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025.



75. Malgré les tensions touchant l'économie mondiale en 2022, les financements du Fonds ont augmenté, en partie en raison d'augmentations ponctuelles des ressources de base par plusieurs donateurs gouvernementaux de premier plan et d'une croissance du financement humanitaire, notamment pour répondre aux besoins en Afghanistan et en Ukraine.

76. En 2023, le FNUAP ne prévoit pas d'atteindre les niveaux de financement de 2022. Les projections actuelles montrent que le Fonds atteindra probablement sa cible de 378 millions de dollars de ressources de base, sans toutefois la dépasser de manière notable. En effet, un pays donateur majeur a réduit son financement de base et le FNUAP ne devrait pas recevoir autant de compléments ponctuels qu'en 2022. L'analyse montre en outre que le financement du développement du FNUAP est stable, malgré une légère diminution en 2022. L'aide en début de crise humanitaire est plutôt solide, et bien que l'on prévoie un apport stable en autres ressources, le nombre de crises et leur ampleur pourraient faire que leur montant soit de fait inférieur à celui de 2022. S'il redouble d'efforts pour augmenter les

contributions et élargir sa base de donateurs, le FNUAP suit une approche budgétaire prudente compte tenu des contraintes financières prévues.

77. Les prévisions en matière de revenus font l'objet d'un examen mensuel visant à garantir la pérennité financière de l'organisation et à évaluer la nécessité d'adaptations en cas de contributions inférieures aux cibles établies. Ces prévisions se fondent sur des estimations de financement qui s'appuient sur l'analyse des stratégies et des budgets nationaux, les engagements des donateurs et des partenaires, les prévisions de contributions aux ressources des fonds thématiques et aux autres instruments de financement, ainsi que sur d'autres paramètres macroéconomiques et politiques et sur des prévisions financières diverses (dont les fluctuations des taux de change).

78. Les effets potentiels des fluctuations des taux de change sur les contributions existantes et attendues aux ressources de base du FNUAP ainsi que sur les paiements par tranche à venir (dans le cadre des accords en vigueur) sont au cœur des préoccupations. Le FNUAP demande à l'ensemble des contributeurs d'effectuer des paiements rapides en 2023 et au cours des années suivantes afin de réduire les éventuels effets négatifs de la volatilité des devises et permettre une planification plus fiable des ressources disponibles.

B. Gestion des risques, de la volatilité et de l'incertitude

79. Compte tenu du ralentissement économique mondial généralisé et de la complexification de l'environnement humanitaire, les économies de bon nombre des principaux donateurs traditionnels du FNUAP sont mises à rude épreuve. En tant qu'organisation financée par des contributions volontaires, le Fonds reste vulnérable en raison des défis liés à l'aide publique au développement et de l'évolution rapide du paysage politique. Aussi doit-il, plus que jamais, conserver des activités de prévision solides et une approche de gestion prudente dans son budget intégré pour la période 2022-2025.

80. Conscient de la contraction économique et de la réduction de la marge de manœuvre budgétaire prévues, le FNUAP continuera d'établir des prévisions et d'adopter des approches prudentes de gestion budgétaire en tenant compte de la volatilité et de l'incertitude. Comme pour les années précédentes, le FNUAP a décidé d'adopter une approche stratégique à long terme pour la gestion des revenus supérieurs aux prévisions des dernières années. Les ressources de base reportées de 2022 ne seront pas toutes distribuées en 2023 en raison de l'incertitude concernant l'engagement des donateurs et de la volatilité continue des taux de change. Conformément au budget intégré approuvé pour la période 2022-2025, le Fonds les utilisera progressivement au cours de la période couverte par le Plan stratégique actuel afin de pouvoir procéder aux ajustements nécessaires si les projections de revenus ne se concrétisent pas.

81. Le FNUAP encourage tous ses États Membres à accorder une nouvelle fois la priorité aux financements pluriannuels et aux paiements rapides, qui jouent un rôle essentiel pour l'obtention des résultats du Plan stratégique ; ils sont indispensables au financement des interventions stratégiques menées par l'organisation face à l'évolution des enjeux mondiaux et aux crises émergentes. Les États Membres sont vivement encouragés à faire correspondre les niveaux de contribution aux budgets approuvés et à indiquer rapidement les montants des contributions prévues, en particulier en cas de diminution des financements ou de réduction des programmes.

C. Évaluation du coût des trois résultats transformateurs et dossiers d'investissement

82. Pour tenir les engagements du Programme 2030, le FNUAP joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre et la mobilisation des partenariats et des investissements autour des trois résultats transformateurs. À ces fins, le Fonds doit produire plus de données probantes, intensifier son plaidoyer, renforcer ses programmes et étendre ses opérations en droite ligne avec la vision du Programme 2030. L'initiative de calcul des coûts et de financement contribuera à combler les écarts de financement dans la réalisation des ODD, grâce à des arguments économiques solides, fondés sur les droits et les résultats, et en intensifiant le plaidoyer et le dialogue politique, preuves à l'appui. Elle tirera également parti de la dynamique générée par les engagements volontaires de la CIPD25. Le FNUAP continuera d'aider les pays qui en font la demande à mettre en œuvre les engagements volontaires nationaux pris au titre du système des Nations Unies pour le développement et des ODD.

83. Le budget intégré pour 2022-2025, bien que présentant de hautes ambitions pour les trois résultats transformateurs, est néanmoins établi sur la base de prévisions prudentes en matière de revenus. Les besoins du Plan stratégique et des programmes de pays sont bien plus importants, comme le montre le déficit d'investissement de

222 milliards de dollars révélé par l'exercice d'évaluation des coûts préparé en vue du Sommet de Nairobi de 2019 (voir le tableau 3)⁷.

Tableau 3.

Atteindre les trois résultats transformateurs : coûts et déficits de financement

Résultats transformateurs	Montant total nécessaire pour 2022-2023	Montant prévisionnel disponible à dépenser au titre de l'aide au développement au niveau national pour 2020-2030	Nouveaux investissements nécessaires, 2020-2030
1. Mettre fin aux décès maternels évitables	115,5 milliards de dollars	11,9 milliards de dollars	103,6 milliards de dollars
2. Mettre fin à la non-satisfaction des besoins de planification familiale	68,5 milliards de dollars	8,6 milliards de dollars	59,9 milliards de dollars
3. Mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes :			
3a. Mutilations génitales féminines	2,4 milliards de dollars	275 millions de dollars	2,1 milliards de dollars
3b. Mariage des enfants	35,0 milliards de dollars	10,9 milliards de dollars	24,1 milliards de dollars
3c. Violence basée sur le genre	42,0 milliards de dollars	9,5 milliards de dollars	32,5 milliards de dollars
Total	264 milliards de dollars	42 milliards de dollars	222 milliards de dollars

84. En 2021, le FNUAP et ses partenaires universitaires ont commencé à analyser les rapports coûts-avantages relatifs aux investissements en faveur des trois résultats transformateurs. Les conclusions suivantes ont été tirées :

- a) Chaque dollar investi pour mettre fin aux décès maternels évitables et à la non-satisfaction des besoins de planification familiale d'ici 2030 permettra de réaliser des bénéfices économiques de 8,78 dollars d'ici 2050.
- b) Chaque dollar investi pour mettre fin aux mutilations génitales féminines d'ici 2030 permettra de réaliser des bénéfices économiques de 10,13 dollars d'ici 2050.
- c) Chaque dollar investi pour mettre fin au mariage des enfants d'ici 2030 permettra de réaliser des bénéfices économiques de 33,60 dollars d'ici 2050.

85. Le FNUAP a également aidé les pays à établir des dossiers d'investissement afin de mobiliser des financements nationaux pour les trois résultats transformateurs et de tirer parti des outils de modélisation des coûts et des résultats pour contribuer à la réalisation des ODD. Dans le cadre d'une approche globale similaire, le FNUAP a utilisé ces modèles pour plaider en faveur de financements flexibles contribuant à tout ou partie des résultats des programmes de pays. Par exemple, les donateurs ont contribué aux programmes de pays de l'Éthiopie, de la Somalie et du Soudan du Sud en versant ce type de financements.

⁷ FNUAP, *Évaluation du coût des trois résultats transformateurs*, janvier 2020.

86.

Dossier d'investissement dans la région des États arabes, 2022-2030

- Chaque dollar investi pour mettre fin aux décès maternels évitables et à la non-satisfaction des besoins de planification familiale dans 12 pays de la région des États arabes devrait permettre de rapporter cinq dollars.
- Chaque dollar investi pour mettre fin aux mutilations génitales féminines dans six pays particulièrement touchés de la région des États arabes devrait permettre de réaliser des bénéfices économiques de 5,02 dollars.
- Chaque dollar investi pour mettre fin au mariage des enfants dans sept pays de la région des États arabes devrait permettre de réaliser des bénéfices économiques de 35,10 dollars.

D. Efficacité et transparence

87. Conformément au pacte de financement, le FNUAP continuera à améliorer l'excellence de sa gestion et de ses programmes, notamment par des mesures d'amélioration de l'efficacité. Le FNUAP a accompli des progrès notables vers l'atteinte de ses cibles d'efficacité et d'efficience institutionnelles en 2022 et cherchera à maintenir ce haut niveau de performance en 2023 et au-delà. Le FNUAP a réalisé 34,7 millions de dollars d'économies opérationnelles entre 2019 et 2022 (10,5 millions de dollars pour la seule année 2022). Il a par ailleurs réduit de 14,1 millions de dollars ses dépenses liées aux stratégies opérationnelles au cours de la période 2019-2022, dont 5,1 millions de dollars pour la seule année 2022.

88. Il a entrepris en 2022 plusieurs ajustements organisationnels en vue de soutenir la réalisation des résultats de son Plan stratégique, notamment la migration des principales fonctions administratives vers une plateforme commune de planification des ressources d'entreprise basée sur Oracle Cloud. Fin 2022, 50 des fonctions administratives attendues ont été automatisées, notamment le module de contrats qui permet d'enregistrer les nouveaux financements reçus. En outre, le FNUAP a enclenché la première phase d'un nouveau système de gestion de la relation client basé sur la plateforme Salesforce dans ses bureaux régionaux et nationaux, afin de mieux repérer et suivre les possibilités de financement en temps réel, mais aussi de prévoir plus précisément le canal de financement. Les phases suivantes se concentreront sur la coordination interne pour la communication de renseignements concernant les partenariats.

VIII. Conclusion

89. Malgré les défis de portée mondiale auxquels il est confronté, le FNUAP a su mobiliser des ressources et assurer une bonne performance programmatique. Il affiche une bonne santé financière grâce au soutien continu de ses donateurs et à des pratiques de gestion financière efficaces. Les perspectives pour 2023 restent difficiles à prévoir de façon concluante, les contributions futures dépendant fortement de la situation géopolitique et de ses conséquences cumulées sur les engagements des gouvernements en matière d'aide publique au développement et d'allocation des ressources nationales dans les pays de programme. L'apport régulier de contributions prévisibles, en particulier au titre des ressources ordinaires et des formes flexibles des autres ressources, est essentiel pour permettre au FNUAP de maintenir ses opérations et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

90. Le FNUAP encourage tous les gouvernements à relever leur niveau de contribution aux ressources de base, mais également à d'autres instruments de financement de qualité tels que les fonds thématiques de l'organisation. Les donateurs sont vivement encouragés à maintenir leurs engagements à verser leurs contributions en temps et en heure et à respecter les calendriers de paiement, afin de garantir l'optimisation des interventions du Fonds.

91. Dans un contexte de financement de plus en plus difficile, on ne saurait trop insister sur la nécessité de disposer de ressources de base et d'un financement pluriannuel accru, conformément au pacte de financement. La mobilisation de ressources et la promotion de l'augmentation du financement de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction seront essentielles à la bonne mise en œuvre du Plan stratégique et à la concrétisation de sa vision transformatrice pour les femmes, les filles et les jeunes. Le FNUAP exprime sa profonde gratitude à tous les donateurs pour les contributions enregistrées en 2022 et au cours des premiers mois de 2023.

IX. Éléments de décision

92. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) Prendre bonne note du rapport 2022-2023 du FNUAP sur le dialogue structuré en matière de financement (DP/FPA/2023/8) ;
- b) Noter l'importance de ressources ordinaires (de base) suffisantes et prévisibles associées aux résultats escomptés et démontrés, car elles sont essentielles pour que le FNUAP puisse appliquer le Plan stratégique 2022-2025, lutter contre les diverses crises humanitaires et contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- c) Rappeler l'importance d'élargir la base des contributeurs, encourager le FNUAP à dialoguer avec les États Membres pour qu'ils envisagent de contribuer en priorité aux ressources ordinaires du Fonds de manière ponctuelle et prévisible, conformément au pacte de financement des Nations Unies, et encourager également le Fonds à poursuivre ses efforts de visibilité et de reconnaissance des contributions, notamment en ce qui concerne les ressources ordinaires ;
- d) Noter l'importance d'un financement thématique flexible, car il est essentiel que le Fonds soit en mesure d'accélérer la programmation pour atteindre ses trois résultats transformateurs et les ODD ;
- e) Encourager le FNUAP à poursuivre ses échanges avec les États Membres, dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, concernant l'abandon des contributions préaffectées à des usages très spécifiques au profit de financements plus prévisibles et flexibles, en particulier pour les ressources de base, et à respecter les engagements du pacte de financement se renforçant mutuellement.